

Pièces à fournir pour toute demande à introduire devant le JAF :

- acte de naissance en original et de moins de trois mois,
- acte de mariage en original et de moins de trois mois,
- contrat de mariage,
- numéro de sécurité sociale,
- trois derniers bulletins de salaire ou dernière 2035,
- dernier avis d'imposition,
- dernier avis de la CAF,
- Justificatif POLE EMPLOI OU RSA,
- Tableau des ressources et charges mensuelles avec un justificatif pour chaque dépense si possible,
- quittance de loyer ou avis de taxe foncière